

Arrêt de la Cour de Parlement du 31 mai 1758 en faveur du sieur Elie Montet en qualité de juré et garde en charge de la communauté des maîtres apothicaires de la ville d'Orléans, contre les sieurs Jacques-François Petit, Pierre Le Berche et autres marchands épiciers-droguistes de ladite ville d'Orléans

S.l. : s.n., 1758.

Cote : BIU Santé Pharmacie : Dossier 311 (63)

